



L'eau dans la COP21

REVUE DE PRESSE

ARRETEE AU 11 DÉCEMBRE 2015

SOMMAIRE

The Conversation	10 Décembre
France TV Infos - Rubrique Géopolis	10 Décembre
Guinée News	10 Décembre
Le Matin (Maroc)	03 Décembre
Info Maroc	03 Décembre
Les Inspirations Eco (Maroc)	02 Décembre
Médias 24 (Maroc)	02 Décembre
L'Usine Nouvelle	02 Décembre
Le Monde.fr	28 Novembre
La Dépêche	11 Novembre

Les fausses « bonnes solutions » face à la montée des eaux

10 décembre 2015, 06:39 CET

Mark Gibbs

Director: Knowledge to innovation, Queensland University of Technology



À New York, en 2012, après le passage de l'ouragan Sandy. David Shankbone/flickr, CC BY

Les populations côtières du monde entier sont de plus en plus exposées aux dangers de la **montée des eaux**, qui a pris, ces vingt dernières années, une ampleur inédite. Or la gestion d'une telle hausse se trouve parfois compliquée par les politiques gouvernementales, de même que par certains spécialistes bien intentionnés de l'adaptation au changement climatique.

Les mesures en zone côtière comportent, en effet, des risques politiques, notamment celui d'opposer ceux qui attendent des solutions au problème de plus en plus pressant des inondations et ceux qui s'inquiètent de l'impact à court terme de telles mesures sur la valeur de leur propriété ou sur leurs primes d'assurance. Pour certains encore, la menace vient davantage des politiques de prévention que de la montée des eaux elle-même.

Pour écarter cet écueil, plusieurs organisations et gouvernements ont commandé ou préparé des plans d'adaptation, sans jamais les appliquer. Il s'agit là d'une approche extrêmement répandue qui consiste à « programmer puis oublier ». Et, parce qu'elle donne aux collectivités locales l'impression erronée d'avoir la situation bien en main, elle s'avère finalement plus dangereuse que le refus total de se préparer aux risques.

« L'enfer est pavé de bonnes intentions »

Les chercheurs et partisans de l'adaptation côtière, dont je fais partie, doivent reconsidérer certaines des recommandations couramment préconisées sur le sujet. D'après ce que j'ai pu observer, les directives bien intentionnées, mais peu réfléchies comme celles qui prônent la délocalisation des centres-villes fortement urbanisés, empêchent la concrétisation de plusieurs études sur l'adaptation.

L'idée d'éloigner les bâtiments et autres infrastructures de la côte pour réduire ou éliminer le risque d'inondations semble raisonnable, et efficace sur le long terme. Et, dans certains cas, elle l'est. Mais il s'avère souvent contre-productif, au niveau pratique et économique, de déplacer des agglomérations présentes de longue date. De telles mesures entrent même en contradiction avec certains systèmes de réduction des risques de catastrophe.

Au grand désarroi de la communauté scientifique, les villes et les propriétaires des principales installations côtières à travers le monde manifestent leur mécontentement en rejetant la plupart de ses recommandations en faveur de la protection des côtes.

Les grandes villes résistent

Dans certaines grandes villes toutefois, le retrait n'est pas une option. New York illustre parfaitement ce choix : en octobre 2012, l'ouragan Sandy a laissé dans son sillage une ardoise de plus de 71 milliards de dollars de dégâts. Rien qu'à New York, 43 personnes ont trouvé la mort.

En juin 2013, le maire de la ville, Mike Bloomberg, a déclaré que la hausse des températures et du niveau des mers ne faisait que compliquer la sauvegarde de la ville et adressé la mise en garde suivante :

Selon nos prévisions, un quart de la région de New York, où vivent aujourd'hui 800 000 personnes, pourrait être en zone inondable d'ici à 2050. Si nous ne faisons rien, plus de 65 kilomètres de littoral risquent d'être régulièrement inondés lors des marées hautes normales.

Bien que conscient de la gravité de la situation, Mike Bloomberg, loin d'envisager une retraite, a pourtant lancé un programme de protection de 20 milliards comprenant la construction de murs anti-inondations et la modernisation des immeubles et infrastructures. Ce plan, qui vise à faire de New York une ville « plus forte et plus résistante », annonce clairement la couleur :

Nous allons nous battre et reconstruire ce qui a disparu, renforcer les digues et développer les zones situées en bord de mer dans l'intérêt de tous les New-Yorkais. La ville refuse d'abdiquer.

De la même manière, aucun des gagnants de l'initiative Rebuild by Design – une compétition internationale dont le but est de diminuer les risques d'inondations côtières à New York et dans les environs – n'a orienté ses travaux vers les stratégies de retrait. En fait, certains conseillent même de consolider les zones urbaines inondées lors du passage de l'ouragan Sandy.

Dans les zones les plus touchées, alors même qu'ils peuvent souscrire au programme de rachat mis en place par l'État, le nombre de New-Yorkais qui choisissent de partir est relativement faible.

Quoique sans lien direct avec le changement climatique, la réaction japonaise au tsunami dévastateur de 2011 constitue un autre exemple édifiant. Si certains habitants ont préféré déménager dans des zones plus élevées, le gouvernement n'a pas délocalisé les installations, dont la centrale nucléaire de Fukushima. Le Japon a décidé de consacrer 6,8 milliards de dollars à la construction de digues de 400 kilomètres de long dont certaines sont, par endroits, aussi hautes qu'un immeuble de quatre étages.

PBS Newshour se penche sur les moyens de mieux protéger les mégalo-poles de la montée des eaux.

À Melbourne, en Australie, quatre conseils municipaux de Bayside ont travaillé sur le projet scientifique Port Phillip Bay Coastal Adaptation Pathways Project afin d'identifier de manière systématique les réponses les plus efficaces. Ce projet a révélé que les approches techniques traditionnelles étaient particulièrement appropriées pour réduire les risques d'inondations.

Le projet a ainsi conclu que dans le cas des habitants du front de mer de Southbank, à Melbourne, qui seront amenés subir des inondations récurrentes dans les décennies à venir, « les mesures de repli ne sont pas nécessaires ».

Apporter des conseils concrets

Les études et programmes d'adaptation en zone côtière doivent reposer sur des recommandations concrètes, justifiables et réalistes. Les spécialistes de l'adaptation climatique doivent ainsi éviter de recommander la délocalisation des principales agglomérations côtières dans un avenir proche, sauf en l'absence d'alternatives viables.

Je pense qu'il vaudrait mieux se concentrer sur la manière dont les communautés côtières à faible – et moyenne – densité de population peuvent s'adapter à la montée des eaux. C'est un défi plus intéressant, étant donné que les analyses économiques, selon qu'elles prennent en compte ou ignorent ces « externalités », débouchent sur des recommandations différentes. De la même façon, les recommandations qui ignorent l'impact de ces mesures sur les propriétaires ou le financement des programmes d'adaptation ne sont pas très utiles.

Les stratégies d'adaptation ne doivent pas perdre de vue les véritables risques politiques inhérents à tout changement impliquant des personnes et des biens. En plus de prodiguer des conseils, elles doivent présenter un plan de mise en œuvre qui précise la façon dont les inquiétudes légitimes des individus et des collectivités seront prises en compte.

Jusqu'ici, les prévisions climatiques de la hausse du niveau des mers ont démontré leur utilité. On ne peut pas en dire autant de nos réponses en matière d'adaptation. Si l'on souhaite s'inspirer de modèles de préparation à la montée des eaux, des initiatives telles que le Port Phillip Bay Coastal Adaptation Pathways Project et le Queensland Climate Adaptation Strategy (en cours d'élaboration) semblent aller dans la bonne direction.

Traduit de l'anglais par Catherine Biros/Fast for Word



10 décembre 2015
Site France TV Info

Jean-François Donzier: «La guerre de l'eau n'est pas une fatalité »



Image du Kilimanjaro, plus haut sommet d'Afrique, que se disputent le Kenya et la Tanzanie. Les neiges éternelles auront disparu d'ici 2030, disent les scientifiques. © AFP/ NASA

La fonte des glaciers de montagne menace les réserves en eau de la planète. 87 pays ont signé le 2 décembre 2015 le pacte de Paris, un engagement à réaliser des actions d'adaptation pour les fleuves, les lacs et les aquifères. Un pacte pour éviter les conflits autour de l'eau, présenté à la COP21 par Jean-François Donzier, secrétaire général du Réseau international des organismes de bassin (RIOB).

Le réchauffement climatique, une démographie et une urbanisation galopantes font de l'eau un bien de plus en plus rare au Proche orient et au Sahel. Quelle place pour la préservation de l'eau douce dans la COP 21? C'est la première fois que le thème de l'eau douce est officiellement abordé dans une conférence des Nations Unies sur le climat, au même titre que le sont les forêts, les océans ou l'agriculture. Lors de la journée Eau et adaptation de la Cop 21, nous avons présenté des projets emblématiques, montrant que l'on peu agir vite. Comme celui de la rivière Hai He, en Chine, qui passe à Pékin et à Tianjin. Cette région très peuplée de Chine connaît une sécheresse sévère qui implique un transfert des eaux du Yang Tsé, du sud du pays vers Pékin.

La Banque mondiale a présenté de son côté le plan d'adaptation au changement climatique du fleuve Niger et un programme pour améliorer la gestion des eaux souterraines en Inde.

Un accord de coopération a été aussi signé entre la France et le Mexique pour renforcer le fonctionnement du Conseil de bassin de la Vallée de Mexico, qui coordonne la gestion de l'eau dans l'Aire métropolitaine de l'agglomération de Mexico avec ses 23 millions d'habitants soumis à un fort stress hydrique.

Quelles sont les conséquences du réchauffement climatique sur les ressources en eau? L'impact du changement du climat sur les ressources en eau est déjà visible dans beaucoup de pays où il se traduit par une augmentation de la fréquence et de l'intensité des inondations et des sécheresses. Les montagnes sont nos châteaux d'eau. Le réchauffement est encore plus fort en altitude, avec pour conséquence une réduction visible du manteau neigeux et une fonte accélérée des glaciers. Là, les précipitations vont se faire demain sous forme de pluies, quand jusqu'ici elle se faisait sous forme de neige. Or, la neige est un stockage naturel de l'eau.

Cela veut dire plus de pluies en automne-hiver et moins d'eau au printemps dans les rivières de plaine. Tous les petits glaciers de moyenne altitude auront disparu dans un délai de 20 à 40 ans, ce qui renforcera les étiages (débit minimum) des fleuves qu'ils alimentent en été.

Que faire et par quoi commencer?

D'abord économiser l'eau, car jusqu'ici on l'a gaspillée sans compter. Lutter contre les fuites dans les réseaux des villes, où se perdent jusqu'à 50% de la ressource. L'agriculture irriguée est le secteur économique qui consomme le plus d'eau. Il faut introduire une irrigation plus économe, adapter les techniques, les cultures et les variétés aux situations de stress hydrique, comme par exemple remplacer le maïs qu'il faut arroser à la fin de l'été en période sèche par d'autres cultures moins gourmandes en eau. Bien entendu recycler l'eau dans l'industrie...

Il faut ensuite préserver les zones humides, les forêts, les zones agricoles qui jouent un rôle d'éponge en situation d'inondation et de réservoir en périodes de sécheresse. Il s'agit de préserver les milieux naturels et de restaurer ceux qui ont été détruits. Recréer des zones d'extension des crues dans le lit principal des fleuves, plutôt que de construire des digues contre les inondations.

Faut-il redouter des conflits de l'eau ?

Le pacte de Paris, signé le 2 décembre à Paris par plus de 300 organisations de 87 Pays, vise justement à éviter des conflits autour de l'eau. Notamment 276 fleuves, 156 lacs, et plusieurs centaines de nappes d'eau souterraines sont partagés entre au moins deux pays et souvent beaucoup plus. Ces pays vont être dans l'obligation de s'entendre pour se partager et gérer conjointement ces eaux transfrontalières. Nous pouvons le faire intelligemment, comme cela se fait depuis longtemps en Europe pour le Rhin, le Danube, la Meuse, l'Escaut, l'Oder, etc.

Les pays riverains des grands fleuves africains se sont mis d'accord pour une gestion commune. Le fleuve Niger, le lac Tchad, le fleuve Sénégal, le Congo, le Zambèze, et même le Nil, font maintenant l'objet d'accords internationaux pour leur gestion partagée. Dans les années 1970, les pays riverains du fleuve Sénégal ont failli se faire la guerre pour l'eau, à l'occasion déjà d'une forte sécheresse. C'est comme cela qu'est né l'OMVS, l'organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal, qui gère les ouvrages communs aux quatre pays du bassin et assure une répartition optimale des bénéfices, en fonction des besoins de chacun des pays pour l'eau potable, l'agriculture, l'électricité ou la navigation fluviale.

Jeudi, 10 décembre 2015, 13:48 GMT



COP21 : Le Haut-commissaire Kabine Komara signe le Pacte de Paris pour l'OMVS (<http://guineenews.org/cop21-le-haut-commissaire-kabine-komara-signe-le-pacte-de-paris-pour-lomvs/>)

Dans le cadre des activités de la délégation de l'OMVS à la COP 21 à Paris, le haut-commissaire de l'OMVS, M. Kabiné Komara, a procédé à la signature du "Pacte de Paris sur l'eau et l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins des fleuves des lacs et des aquifères."

L'évènement s'est tenu le 2 décembre au salon du Bourget en présence, notamment, de Mesdames Ségolène Royal, Ministre française de l'écologie, du développement Durable et de l'Énergie, Charafat Afailal, Ministre de l'eau du Maroc ainsi que de Monsieur Manuel Pulgar-Vidal, Ministre de l'Environnement du Pérou.



Porté par le réseau international des organismes de bassin (RIOB), le « Pacte de Paris » vise à l'échelle mondiale la mobilisation des organismes de bassin et de tous les autres acteurs impliqués, organisations multilatérales et internationales, administrations gouvernementales, autorités locales, entreprises et tous les secteurs économiques, la société civile, pour engager sans délais les actions indispensables pour adapter la gestion de l'eau douce aux effets du changement climatique.

Le « Pacte de Paris » comporte deux composantes : la première partie décrit le contexte et fournit des principes généraux pour l'adaptation au changement climatique dans les bassins, et la deuxième partie énumère les engagements à prendre par les signataires afin d'organiser l'adaptation au changement climatique et engager les actions appropriées.

Au cours de la table ronde organisée pendant cette journée sur « l'eau et l'adaptation », des exemples concrets de projets d'adaptation dans différents bassins ont été présentés, dont celui du fleuve Sénégal (OMVS) par son haut-commissaire Komara.

Par ailleurs, alors que la première phase de négociation s'achève pour laisser place aux discussions ministérielles la semaine prochaine, ce samedi, 05 décembre s'est tenue la journée de l'action (Action DAYS).

Cette journée a été ouverte par Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du développement international, président de la conférence de Paris pour le climat, clôturer par Ban Ki-Moon le secrétaire général de l'organisation des Nations unies et le président François Hollande.

Au cours de la journée, il a été fait appel aux témoignages poignants de personnalités réputées dont les actions sur le terrain sont des sources d'inspiration pour des solutions en matière de lutte contre les changements climatiques.

À ce titre, pour ce qui concerne le secteur de l'eau, les organisateurs ont fait appel à Jean-Louis Chaussade, Directeur général de la société suez Environnement et Monsieur Kabine Komara, le haut-commissaire de l'OMVS.

François Hollande dans son discours de clôture à remercier tous les intervenants de la journée pour leur contribution et inviter les négociateurs à s'inspirer de celle-ci pour aboutir à un accord.

COP21's "Resilience Day" Sees Launch of Paris Pact, #ClimateIsWater Initiative

PARIS, FRANCE

The third day of the COP21 climate talks in Paris on December 2nd, designated "Resilience Day," saw a number of initiatives launched under the Lima to Paris Action Agenda (LPAA). The LPAA seeks to mobilize large-scale financing to protect vulnerable populations from the impacts of climate change.

https://www.ooskanews.com/story/2015/12/cop21-s-resilience-day-sees-launch-paris-pact-climateiswater-initiative_169002

3 décembre 2015

Eau & Climat Adhésion du Maroc au «Pacte de Paris»



Le «Pacte de Paris sur l'eau et l'adaptation aux changements climatiques» permettra une résilience des systèmes de l'eau au dérèglement climatique. Ph : DR

«Nous adhérons, en tant qu'acteurs et décideurs politiques, en tant que société civile pour dire

que le climat c'est l'eau», a dit Charafat Afailal, ministre déléguée chargée de l'Eau

La ministre déléguée chargée de l'Eau, Charafat Afailal, a confirmé, mercredi à Paris, l'adhésion du Maroc au «Pacte de Paris sur l'eau et l'adaptation aux changements climatiques», lancé dans le cadre de la Conférence mondiale sur le climat (COP21).

«Je salue le Pacte de Paris (sur la résilience de l'eau) auquel le Maroc adhère complètement», a lancé Charafat Afailal, lors d'un point de presse organisé dans le cadre de la journée «l'Agenda Paris-Lima : Focus sur la résilience de l'eau et des océans».

Ce pacte, qui permettra une résilience des systèmes de l'eau au dérèglement climatique, inclut les engagements individuels visant à mettre en œuvre les plans d'adaptation, à renforcer le monitoring en matière d'eau, particulièrement dans les pays où il y a des bassins versants et à promouvoir la durabilité des financements et de nouveaux investissements dans les systèmes de gestion de l'eau.

Le Maroc va donner un «nouvel élan» à la COP22, un prochain rendez-vous planétaire dont il est l'hôte, a affirmé la ministre, indiquant que le Royaume va organiser, sous la coupole du Conseil mondial de l'eau, un événement international sur l'eau et le climat en 2016.

La question de l'eau est un défi, a-t-elle souligné, indiquant que les impacts des changements climatiques sont «énormes, voire même désastreux : la sécheresse, inondations et destruction d'infrastructures, pénurie d'eau, maladies hydriques, insécurité, émigration de la population, ce qui va accroître les conflits entre les peuples».

«Nous adhérons, en tant qu'acteurs et décideurs politiques, en tant que société civile pour dire que le climat c'est l'eau», a-t-elle dit.

Ce point presse a été animé par une coalition d'acteurs liés à l'eau, dont le Conseil mondial de l'eau.

La 21e session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP21), qui se tient du 30 novembre au 11 décembre avec la participation de 40.000 délégués, doit adopter un accord permettant de contenir le réchauffement planétaire à 2 C.

COP 21 : Le Maroc adhère au "Pacte de Paris"

🕒 3 décembre 2015 📍 Maroc 👤 Infomediaire-2

(www.infomediaire.net) – La ministre déléguée chargée de l'Eau Charafat Afailal, a confirmé, hier à Paris, l'adhésion du Maroc au « Pacte de Paris sur l'eau et l'adaptation aux changements climatiques », lancé dans le cadre de la Conférence mondiale sur le climat (COP21).

« Je salue le Pacte de Paris (sur la résilience de l'eau) auquel le Maroc adhère complètement », a lancé Afailal lors d'un point de presse organisé dans le cadre de la journée « l'Agenda Paris-Lima : Focus sur la résilience de l'eau et des océans ».

Ce pacte, qui permettra une résilience des systèmes de l'eau au dérèglement climatique, inclut les engagements individuels visant à mettre en oeuvre les plans d'adaptation, à renforcer le monitoring en matière d'eau, particulièrement dans les pays où il y a des bassins versants et à promouvoir la durabilité des financements et de nouveaux investissements dans les systèmes de gestion de l'eau.

CAMBIO CLIMÁTICO AGUA**CERCA DE 90 PAÍSES LANZAN UN PACTO EN PARÍS PARA PROTEGER EL AGUA**

- Cerca de 90 países lanzaron hoy un pacto, auspiciado por Francia, para proteger la calidad del agua, reducir la contaminación de los océanos y acabar con la sobreexplotación del medio marino en la jornada de la cumbre del clima de París (COP21) dedicada a los recursos hídricos.



Cerca de 90 países lanzaron hoy un pacto, auspiciado por Francia, para proteger la calidad del agua, reducir la contaminación de los océanos y acabar con la sobreexplotación del medio marino en la jornada de la cumbre del clima de París (COP21) dedicada a los recursos hídricos.



“Hemos corregido el olvido de este espacio que representa el 70 % de la superficie terrestre, absorbe el 30 % de los gases contaminantes, y es el soporte de múltiples actividades económicas y un elemento fundamental para producir energías renovables”, subrayó la ministra francesa de Ecología, Ségolène Royal.

El acuerdo, en el que participan más de 300 actores -de los cuales 87 son países-, cuenta con la colaboración del Banco Mundial, que aportará 500 millones de dólares a India para proteger sus aguas profundas, 3.100 millones a un programa de 10 años para proteger la cuenca del río Níger y 150 millones a Marruecos para mejorar sus técnicas de riego, entre otras donaciones.

Royal destacó que el agua es la gran ausente de la agenda sobre el clima, a pesar de que el 90 % de las catástrofes naturales, como sequías, inundaciones, destrucción de coral y de la biodiversidad marina y vertidos de metales, están relacionados con ella.

Además, el 80 % de las contribuciones nacionales en la lucha contra el calentamiento aportadas por 183 países están vinculadas con este elemento.

Por este motivo, el Grupo Intergubernamental de Expertos sobre la Evolución del Clima (GIEC) hará un estudio específico sobre los océanos, que comenzará en febrero de 2016.

Actuaciones rápidas :

“Si no actuamos rápido, en 2080 entre el 43 y el 50 % de la población no dispondrá de agua potable”, dijo la ministra, al tiempo que recordó que este problema genera conflictos por los recursos, afecta a la agricultura, produce inseguridad alimentaria, y provoca graves desplazamientos de las poblaciones.

Francia también pedirá a la Organización Marítima Internacional (OMI) un mecanismo obligatorio que supervise la reducción de los gases de efecto invernadero en el sector marítimo y que proteja 55.000 hectáreas de sus manglares.



Los países con vastas extensiones de costa son algunos de los más perjudicados por el reto del agua, por eso doce de ellos se han agrupado en la Coalición del Delta.

Colombia :

El ministro de Medioambiente de Colombia (país incluido en la coalición), Gabriel Vallejo, explicó que en sus zonas costeras donde vive alguna de su **“población más vulnerable, como los pescadores, se halla una biodiversidad muy alta y además son centros turísticos vitales para la economía”**.

El sector privado presentó asimismo una alianza de 40 empresas para responder al desafío del agua, un elemento “fundamental”, ya que “el 67 % de las mayores compañías del mundo reconoció estar expuesta a riesgos económicos relativos al agua”, explicó la presidenta de Carbon Disclosure Project, Cate Lamb.

De igual forma, la sociedad civil también aportó sus propuestas para adaptarse a las consecuencias del calentamiento, como la plataforma Compromiso de la Juventud por el Agua, que prometió incluir a los jóvenes indígenas en su movilización.

Debate climático :

Los participantes en la jornada expresaron su voluntad de que **la preocupación por el agua se mantenga en las próximas décadas en el debate climático**.

En ese sentido, la ministra del Agua de Marruecos, Charafat Afailal, aseguró que su país -que organizará la próxima conferencia sobre el cambio climático (COP22)- dará “un nuevo impulso” a esa lucha.

Para concienciar de la importancia del agua, las instituciones lanzaron la iniciativa #ClimateisWater (El clima es el agua), mientras que los profesionales del sector hídrico propusieron a los ciudadanos estrategias para ahorrar agua.

“El mundo del agua no es un satélite del mundo del clima, sino que va primero”, resumió el presidente de la Alianza Francesa del Agua, Brice Lalonde. EFEverde

Par Ludovic Dupin - Publié le 02 décembre 2015, à 11h21

COP21

La Conférence climat COP21 se tient à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015 à Paris. 147 chefs d'Etats et plus de 10 000 négociateurs y participent.

Objectif : limiter le réchauffement climatique à 2°C d'ici 2100.

Pour l'atteindre, les experts climatiques du GIEC estiment que les émissions mondiales de gaz à effet de serre doivent être réduites de 40 % à 70 % d'ici à 2050

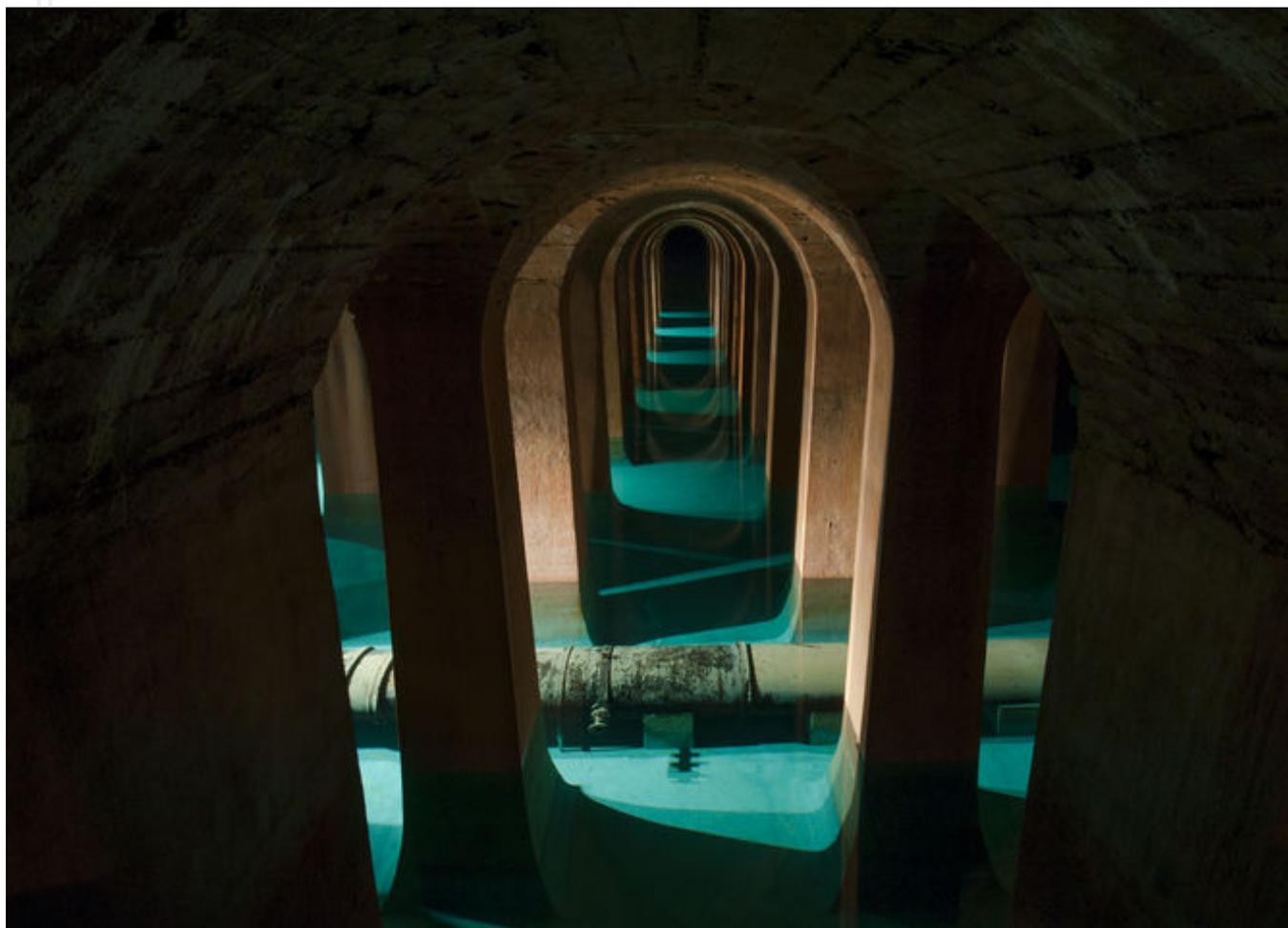
et que la neutralité carbone (zéro émission) doit être atteinte au plus tard à la fin du siècle.

Si les Etats sont mobilisés, les citoyens et les entreprises ont aussi leurs rôles à jouer et prennent des engagements.

COP21 : l'eau, danger caché du changement climatique qui déstabilise déjà le monde

COP21, Suez Environnement, Industrie COP21

L'accès à l'eau est déjà très inégalement réparti sur la planète et le réchauffement climatique va encore plus limiter cette ressource. Le manque d'eau participe déjà à la déstabilisation de pays comme la Syrie.



Reservoir de Montsouris (Paris) - Crédits FRANCOIS GRUNBERG

"Je pense que l'on sous-estime la problématique de l'eau liée au réchauffement. Le dérèglement est climatique et aussi aquatique".

C'est ainsi que Jean-Louis Chaussade, directeur général de Suez, a introduit une conférence sur le thème de

l'eau lors de la COP21

au Bourget (Seine-Saint-Denis). Il est vrai que dans les allées, on parle climat, énergie, forêt, impacts sociaux... Mais la thématique de l'eau potable est rarement mise en avant.

Or la raréfaction de la ressource en eau entraîne des conséquences apocalyptiques à en croire les experts. *"En 2035, 40 % de la population mondiale vivra dans des zones de stress hydrique.*

Si on ne fait rien, ces populations subiront des graves conflits d'usage, des problèmes d'hygiène et de santé. Cela conduira à de massifs mouvements de réfugiés climatiques", assure le grand patron.

L'EAU, FACTEUR AGGRAVANT EN SYRIE

Il rappelle d'ailleurs qu'en 2006, il y a eu en Syrie une immense sécheresse qui a provoqué une vaste migration des campagnes vers les villes. *"Cela a participé à la déstabilisation du pays que l'on connaît aujourd'hui",* assure-t-il. Ahmad Junaid, directeur en charge de l'eau à la Banque mondiale, confirme : *"En Syrie, au Tchad, on voit que l'incapacité à régler les problèmes d'eau est le terreau pour le déstabilisation des États. L'eau est un facteur caché du changement climatique".*

Le réchauffement climatique à deux principaux effets sur l'eau. D'une part, il permet à l'atmosphère de contenir plus d'eau et donc dessèche les terres. Cette eau va ensuite se déverser massivement autre part.

"Les zones avec peu d'eau en auront encore moins, celles qui en beaucoup en auront trop", résume simplement Brice Lalonde conseiller auprès de l'ONU pour le développement durable.

LA MÉDITERRANÉE EN DANGER

D'autre part, la montée des océans menace les nappes phréatiques littorales qui se font contaminer par l'eau salée et les rend impropres à la consommation. A en croire Jean-Louis Guigou, président d'Ipemed (Institut de Prospective Economique du Monde Méditerranéen), *"la situation est dramatique pour la Méditerranée".*

En particulier, il fait référence à un arc allant de la Turquie, au Maroc. Cette zone, qui compte 280 millions d'habitants, représentent 4 % de la population mondiale. Or elle ne possède que 1 % des réserves en eau. Et dans les 40 ans, sa population va grimper à 360 millions d'habitants !

Car, combinés au réchauffement, la croissance démographique et l'hyperurbanisation vont encore accroître la pression sur une ressource en eau déjà limitée. Cependant, les intervenants veulent aussi évoquer des solutions en affirmant que les technologies existent. La désalinisation de l'eau de mer (qui n'alimente que 300 millions de personnes aujourd'hui) est de moins en moins gourmande en énergie et la réutilisation de l'eau se développe, même si aujourd'hui seulement 2 % de l'eau traitée est réutilisée. Preuve qu'il est possible d'inverser la tendance : au sein de cet arc sud-méditerranéen sous menace de graves stress hydrique se tient Israël l'un des pays les plus avancées de la planète pour l'eau.

UN GIEC DE L'EAU

"Pour répondre à ces défis, il faut une innovation technologique, financière et comportementale", assure Marie-Ange Debon, directrice générale adjointe de Suez, responsable de la division Internationale. *"Il faut renforcer les partenariats nord/sud. Il faut innover pour maximiser la disposition des ressources en eau. Il faut mobiliser l'ensemble des acteurs, c'est la responsabilité de l'entreprise de participer à la prise de conscience collective sur cet enjeu",* ajoute Jean-Louis Chaussade.

Brice Lalonde s'interroge pour finir : *"Peut-être faudrait-il lancer un GIEC de l'eau pour pouvoir identifier les problèmes et y répondre collectivement",* une proposition vivement applaudie par les experts présents.

http://www.atlasinfo.fr/COP21-Afailal-confirme-l-adhesion-du-Maroc-au-Pacte-de-Paris-sur-l-eau-et-l-adaptation-aux-changements-climatiques_a67219.html

Environnement

COP21: Afailal confirme l'adhésion du Maroc au "Pacte de Paris sur l'eau et l'adaptation aux changements climatiques"

Mercredi 2 Décembre 2015 modifié le Jeudi 3 Décembre 2015 - 00:20



La ministre déléguée chargée de l'Eau Charafat Afailal, a confirmé, mercredi à Paris, l'adhésion du Maroc au "Pacte de Paris sur l'eau et l'adaptation aux changements climatiques", lancé dans le cadre de la Conférence mondiale sur le climat (COP21).



COP 21: La gestion marocaine de l'eau mise en exergue

Par K.N AVEC AGENCE - Publication : 2/12/15 14:32 - Mis à jour : 2/12/15 14:33 -
Affichages : 563



Charafat Afaïlal, ministre déléguée chargée de l'Eau./DR

La ministre déléguée chargée de l'Eau, Charafat Afaïlal, a mis en exergue, mercredi à Paris, l'expérience marocaine en matière de gestion de l'eau devant les ministres chargés du secteur de plusieurs pays et des représentants du secteur privé et de la société civile.

«Le Maroc a capitalisé une expertise importante en matière de gestion des ressources hydriques», a indiqué Afaïlal qui intervenait lors d'un panel sur la «Résilience dans les bassins riverains, l'Afrique et les lacs (Pacte de Paris)», tenu dans le cadre de la conférence du climat COP21. Le royaume s'est engagé, depuis

l'Indépendance, dans des politiques de rationalisation des eaux, à travers notamment la politique des barrages qui a permis de mobiliser d'importantes ressources hydriques et a contribué de manière significative au développement socio-économique du pays, a-t-elle rappelé.

La ministre a également relevé que le Maroc dispose d'un arsenal juridique très important réglementant l'eau, faisant savoir que la loi n°10-95 relative à l'eau est actuellement en cours de révision.

Le pays est doté également d'un Système national d'information sur l'eau (SNIE), qui se veut un ensemble de composants et processus permettant de collecter, stocker, traiter, diffuser et réutiliser les données sur l'eau à l'échelle nationale, a-t-elle ajouté. Et de souligner que ce système va aider et orienter les décideurs dans le domaine.

Pour sa part, Junaid Ahmal Kamad, directeur senior de l'eau au groupe de la Banque mondiale, a salué l'expérience marocaine dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques, particulièrement dans le secteur agricole.

Il s'est félicité, à cet égard, du Plan Maroc vert qui prend en considération la préservation de l'environnement et de la biodiversité, tout en accordant un intérêt particulier à l'eau.

La 21^e session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 21), qui se tient du 30 novembre au 11 décembre avec la participation de 40.000 délégués, doit adopter un accord permettant de contenir le réchauffement planétaire à 2°C.

Pour rappel, la COP 22 est prévue au Maroc l'année prochaine.

Le Conseil mondial de l'eau accompagnera le Maroc dans la préparation de la COP22

Mercredi 2 décembre 2015 à 14h43

- Le Conseil mondial de l'eau accompagnera le Maroc dans la préparation de la Conférence des Nations unies sur le climat (COP 22), prévue en novembre 2016 à Marrakech, a affirmé, mercredi à Paris, le président honoraire du Conseil Loïc Fauchon.

"Nous allons préparer ensemble la COP 22 au travers d'un événement international sur l'eau et le climat qui aura lieu au printemps 2016 au Maroc pour assurer la transition entre les conférences de Paris et Marrakech", a-t-il indiqué dans une déclaration à la MAP, en marge de sa participation à la journée de l'eau, organisée par le pavillon marocain à la COP 21.

La communauté internationale est heureuse que le Maroc soit en charge de l'organisation de la COP 22, a-t-il ajouté, insistant sur la nécessité de donner toute sa place à l'eau lors de la conférence de Marrakech.

La ministre déléguée chargée de l'Environnement, Hakima El Haité avait annoncé officiellement, mercredi à Paris, que la ville de Marrakech abritera en novembre 2016 la prochaine édition de la Conférence des Nations unies sur le climat (COP 22), soulignant que cette conférence sera celle de l'innovation en matière d'adaptation et d'atténuation aux effets du changement climatique.

28 novembre 2015

Les grandes questions oubliées de la COP21

Par Martine Valo et Laetitia Van Eeckhout



L'océan Pacifique vu de la Station spatiale internationale. WIKIMEDIA COMMONS

Quelle que soit son issue, la -conférence de Paris risque de laisser en chemin de grands enjeux qui déterminent l'avenir de la planète. L'humanité, comme l'ensemble du vivant, en dépend pourtant.

L'OCÉAN

Jusqu'à présent, il a été l'un des grands absents des négociations sur le climat, mais le sujet devrait être abordé le 2 décembre, dans le cadre de « l'agenda des solutions », un processus mis en place par l'ONU à Lima (Pérou) en 2014 pour partager les bonnes pratiques avec la société civile.

« *C'est la première fois en vingt et un ans que cette question sera abordée* », se félicite la ministre de l'écologie, Ségolène Royal. Ce jour-là, la question de l'eau douce, absente également du processus préalable à la COP21, devrait aussi bénéficier d'une demi-journée de discussions.

L'enjeu est capital : le milieu marin, qui couvre plus des deux tiers de la surface du globe, produit plus de 50 % de l'air que nous respirons. Ce grand régulateur du climat absorbe environ 30 % du CO₂, et a besoin d'écosystèmes en bonne santé. Il est donc urgent d'enrayer l'acidification de l'océan qui menace directement des espèces et aura un impact sur les chaînes alimentaires marines.

La France a l'intention d'obtenir des pays membres de la COP qu'ils commandent au

Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) un rapport spécial sur l'océan. En faisant cette annonce le 12 novembre, Ségolène Royal a repris une des revendications de la Plate-forme Océan et climat, une alliance de scientifiques, de centres de recherche, d'universités, d'ONG, de la commission océanographique de l'Unesco, qui œuvre depuis 2014 pour une meilleure prise en compte de l'océan dans le futur accord de Paris. La mobilisation de la société civile n'a pas été vaine. La question de l'océan sera discutée en parallèle sur le site du Bourget les 3 et 4 décembre, dans les espaces Générations climat. A Paris, plusieurs rencontres ludiques et sportives de-vaient permettre d'évoquer le rôle fondamental de l'océan dans la machine climatique, avant que les attentats du 13 novembre ne remettent en cause la tenue d'événements festifs.

LA BIODIVERSITÉ

Un quart des espèces vivantes, petites et grandes, pourraient disparaître d'ici à 2050 selon l'Union internationale pour la -conservation de la nature. Déjà, une grande partie des mammifères, oiseaux, poissons, reptiles et amphibiens, qui souffrent du changement climatique, voient leur taille diminuer, souligne le WWF, le Fonds mondial pour la nature. Les bouleversements de leur rythme biologique ne sont pas seuls en cause. Les menaces tiennent surtout à l'assèchement accéléré des zones humides – en partie lié au réchauffement –, à la déforestation, à la violence des cyclones et à tout ce qui concourt à détruire les habitats naturels.

La biodiversité n'est pas directement inscrite au programme de la COP21. Pourtant, elle tient un rôle clé puisque les écosystèmes captent et stockent le carbone grâce à la photosynthèse. C'est vrai des espèces terrestres comme des -espèces marines. L'Association française d'halieutique, qui fédère les chercheurs français spécialistes du domaine des pêches, vient à son tour de lancer un appel en faveur d'un -accord pour le climat. Faute de quoi, les - « *conséquences dramatiques* » des nouvelles répartitions des populations de poissons pourraient mettre en péril la sécurité alimentaire dans certaines régions du monde.

LES DÉPLACÉS ENVIRONNEMENTAUX

Sécheresse, inondations, ouragans, tremblements de terre, érosion des côtes : selon l'Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC), entre 2008 et 2014, les catastrophes naturelles ont jeté sur les routes 166 millions de personnes, soit 27,5 millions en moyenne chaque année.

La question des migrations forcées ne figure pas non plus au menu des négociations climatiques. Pourtant, à titre d'exemple, le Bangladesh devra gérer d'ici à 2050 entre 13 millions et 40 millions de déplacés climatiques, chassés du littoral par l'érosion qui va lui faire perdre 17 % de son territoire. La société civile presse les Etats de tenir compte de la question des -déplacés lorsqu'ils débattront des mesures d'adaptation au changement climatique en -faveur des pays en développement.

Le dérèglement climatique constitue un facteur majeur de déstabilisation, insistait le cinquième rapport du GIEC publié en octobre 2014. Les populations qui seront les plus exposées aux conséquences des événements météo-rogiques extrêmes se trouvent dans les pays à faibles revenus. « *Le Nord s'inquiète de l'arrivée massive de gens fuyant leur région, constatent les ONG. Mais la majorité des migrations -environnementales s'effectuent entre pays du Sud. Ce sont eux qui paient le prix fort.* »

LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Jusqu'alors tenue à l'écart des négociations sur le climat, la question de l'alimentation des populations est apparue lors de la première session préparatoire de la COP21 à Genève, en février. Mais elle a fait l'objet d'intenses tractations. D'abord inscrit dans le tout premier projet d'accord, le sujet a été retiré de la synthèse de vingt pages pré-sentée le 6 octobre par les deux coprésidents des débats, puis réintroduit sous la pression des pays en développement, à Bonn, fin octobre, dans le préambule du projet d'accord.

Or la situation est déjà inquiétante. Selon le département américain de l'agriculture, la production mondiale de blé des quinze dernières années n'a pas permis de satisfaire la demande. Et le réchauffement climatique pourrait faire chuter les rendements de 30 % dans de nombreuses régions d'ici à 2050.

Rien ne dit que la question de la sécurité alimentaire sera explicitement mentionnée dans le texte final. Impossible encore de savoir si elle figurera dans l'article 2, qui fixe les -objectifs sur lesquels les Etats sont censés -s'engager. Certains pays du Nord sont tentés de sortir cette notion de l'accord de Paris afin d'éviter à leur secteur agricole de se voir imposer de nouvelles contraintes au nom du -respect des droits de l'homme.

Ils défendent l'idée que la sécurité alimentaire relève de l'aide au développement et de la lutte contre la pauvreté. Pour bien des nations du Sud, elle apparaît au contraire indissociable de la problématique du dérèglement climatique. Le réchauffement de la planète fait en effet peser de fortes incertitudes sur leur agriculture, et par là même sur les moyens de subsistance de leurs populations.

Dans un rapport publié le 8 novembre, la Banque mondiale rappelait aux Etats que « *changement climatique et pauvreté sont inextricablement liés* ». Elle appelait à la fois à mener une offensive contre les émissions de gaz à effet de serre et à conduire des politiques de développement, notamment agricoles. Seule cette stratégie conjointe pourrait en effet atténuer la vulnérabilité face aux dérèglements climatiques.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/cop21/article/2015/11/27/les-grandes-questions-oubliees-de-la-cop21_4819378_4527432.html#luXg5jwoERmbIBrP.99

11 novembre 2015

L'eau : un combat sans fin

Environnement - Interview

À l'occasion de la journée de l'Eau, le chef d'agence de Frans Bonhomme, de Bordère-sur-l'échez, Didier Leroux, intervient.

En quoi consiste cette journée de l'Eau ?

Cette journée est une opération annuelle autour du thème de l'eau. Tous les secteurs de la filière, que ce soient l'assainissement (Service public d'assainissement non collectif), le stockage, l'administration, sont invités à ce rassemblement. Le but est de faire ensemble un bilan de l'année et de trouver une cohésion entre les différents services.

Y a-t-il des pertitions d'eau ?

Le réseau des circuits d'eau est énorme et invisible. Nous nous rendons compte des pertitions lorsque les particuliers reçoivent une note incohérente. Nous avons également des logiciels et des moyens techniques capables d'en connaître l'origine mais il nous faut les fonds nécessaires pour être efficaces.

Quel bilan pour cette journée de l'Eau ?

Il faut faire très attention au gaspillage. Dans notre société, l'eau apparaît comme une évidence et pourtant c'est une véritable richesse. Nous travaillons à un assainissement plus efficace afin que l'eau rejetée pollue moins. C'est un combat sans fin et l'ensemble de la population devrait être sensibilisé.

Propos recueillis par Fabien Kerckhove